

Valoriser le bois local sur les territoires : enjeux, ressources et outils pour agir

Cap Rural

Le groupe de travail régional Bois local
Auvergne-Rhône-Alpes





Introduction

Cap Rural, centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local rural en Auvergne-Rhône-Alpes, coordonne des groupes de travail « sujets émergents », composés d'acteurs des territoires, sur différentes thématiques à enjeux forts pour les territoires ruraux.

Après avoir coordonné un groupe de travail régional sur le foncier forestier, Cap Rural a proposé fin 2017 un nouveau sujet en rapport avec la filière Forêt-Bois et intitulé « Valorisation du bois local », en accord avec la Région AURA. Ce groupe de travail a eu pour vocation d'apporter une vision territoriale de cet enjeu, dans une optique de relations rural-urbain et de développement local. Il s'inscrit en complément des approches des acteurs régionaux de la filière.

Les différents travaux conduits par ce groupe ont permis de produire des ressources pour les acteurs des territoires forestiers, qui sont rassemblées dans ce document numérique dont les objectifs sont de :

- retracer les réflexions, les sujets abordés et les activités du groupe de travail régional Bois local ;
- diffuser des outils et guides pour favoriser l'utilisation du bois local (bois construction et bois énergie) dans les territoires que ce soit par le biais de la commande publique ou par des projets privés ;
- capitaliser les réflexions et préconisations produites dans les ateliers participatifs ainsi que les apports d'experts du séminaire final de restitution du 15 décembre 2020.

Ce document est aujourd'hui en ligne sur le site www.caprural.org et a vocation à être largement partagé par les élus locaux, associatifs, les prescripteurs (architectes et bureaux d'études), les chargés de mission et techniciens des territoires forestiers et de la filière.

Toutes les ressources sont en ligne ici.



Sommaire



Partie 1

Le groupe de travail régional « Valorisation du bois local » 4 à 12

Partie 2

Outils et ressources 13 à 15

Partie 3

Retours sur les ateliers participatifs du séminaire final 16 à 31

Partie 4

Conférences, avis d'experts et témoins 32 à 35

Partie 5

Éléments clefs à retenir pour agir 36 à 42

Contacts et annuaire 43 à 45



Partie 1

**Le groupe de travail régional
« Valorisation du bois local »**

Contexte et problématique

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la première région française en volume de bois sur pied avec près de 500 millions de mètres cubes. La forêt et toutes les industries du bois font vivre en direct 60 000 personnes dans 18 000 entreprises.

Bien que connaissant des difficultés de mobilisation des bois (liées au relief, au climat montagnard, au morcellement de la forêt privée, à l'insuffisance de desserte...), cette ressource constitue un potentiel de création d'activités, d'emplois locaux, et de renforcement des liens entre les territoires ruraux (lieux de production, de transformation et de consommation) et les territoires urbains (lieux de consommation importants).

Alimenter les filières locales tant en bois d'œuvre pour la construction et la rénovation qu'en bois énergie (bois-bûche, plaquettes forestières, pellets) est toujours d'actualité ! Encore faut-il travailler ce sujet, de façon locale et/ou avec des territoires de proximité, afin de rapprocher l'offre et la demande, mieux valoriser cette ressource disponible, proposer des flux de matière vertueux, dans un contexte de marché concurrentiel et international.



La forêt en région AURA

Une ressource abondante et pourtant...



2 585 000 hectares de forêt



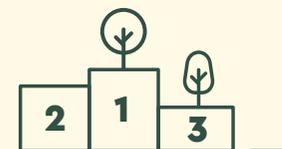
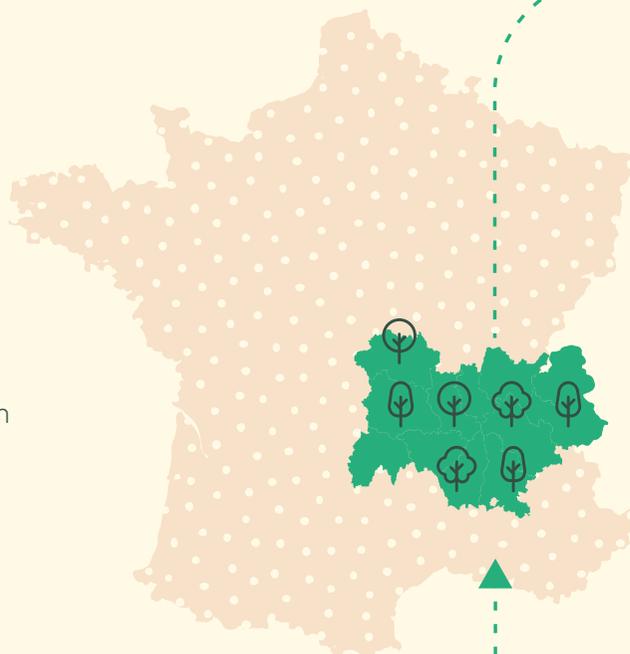
2/3 des forêts d'Auvergne-Rhône-Alpes sont situées en zone montagneuse



La forêt recouvre **36 %** de la région



517 millions de m³ de bois sur pied soit 200 m³/ha en moyenne



1^{re} région française en volume de bois sur pied

3^e région française en surface

15 % du couvert forestier français

Déficit commercial régional :
865 millions d'euros (2015)



Un groupe de travail régional sujet émergent « Valorisation du bois local »

Depuis 1996, Cap Rural a un rôle dans la détection, l'impulsion ou l'accompagnement de sujets émergents à enjeux dans le domaine du développement local rural : l'agriruralité, l'interprétation des patrimoines, la construction d'activités, les relations villes-campagnes, la traction animale, les espaces test agricoles, les conciergeries de territoire, le foncier forestier...

Cap Rural réunit ainsi des acteurs du développement local des territoires ruraux/périurbains qui ont des besoins, de l'expérience de terrain à capitaliser et à transférer, et qui souhaitent se mobiliser sur un sujet.

Cap Rural anime ces groupes dans un objectif de professionnalisation de ses membres. Il assure leur fonctionnement avec ses subventions État, Région, FEADER, et les cotisations de ses usagers.

En partenariat avec la Région, Cap Rural a donc lancé fin 2017 un nouveau groupe de travail **composé d'acteurs des territoires forestiers volontaires et actifs sur le sujet du bois local** (bois construction et bois énergie).

Ce groupe de travail n'avait pas vocation à se substituer aux acteurs régionaux déjà impliqués sur ce sujet, mais a eu pour mission d'apporter à la filière une vision complémentaire et des propositions nouvelles issues d'approches territoriales.



Les objectifs du groupe de travail

- Échanger des expériences portées par des territoires forestiers sur le bois local.
- Élaborer des propositions d'actions nouvelles et innovantes pour renforcer les liens rural-urbain et favoriser le développement local.
- Capitaliser, diffuser des outils et des démarches à destination des acteurs de la filière et des autres territoires forestiers.

Les territoires forestiers impliqués en Auvergne-Rhône-Alpes

Des mots clefs sont proposés afin d'identifier les caractéristiques et la diversité de chaque territoire



Les membres du groupe de travail

Ont aussi contribué : Marie-Laure
Jas, Mickaël Paut, Vianney Taing



Patrick Grimault

CAP RURAL
reseaux.emergence@caprural.org



Sébastien Pollet

AGGLOMÉRATION BOURG-EN-BRESSE
sebastien.pollet@ca3b.fr
Communauté d'agglomération
du bassin de Bourg-en-Bresse



Céline Ragoucy

MASSIF DU BUGEY
cftbugey@hautbugey-agglomeration.fr
Haut-Bugey Agglo



Morgane Malard

LIVRADOIS-FOREZ
m.malard@parc-livradois-forez.org
PNR Livradois-Forez



Fabien Bourhis

MASSIF DE CHARTREUSE
fabien.bourhis@parc-chartreuse.net
PNR de Chartreuse



Anne-Cécile Bailly

CHAMBARAN
cft.chambaran@bievre-isere.com
Bièvre Isère Communauté



Kévin Bazile

MASSIF DU BEAUJOLAIS
k.bazile@fibois69.org
Fibois 69



Christelle Harmegnies

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DIEULEFIT-BOURDEAUX /
BASSIN DE MONTÉLIMAR
ccpd.harmegnies@orange.fr



Pierre Paccard

MASSIF DES BAUGES
p.paccard@parcdesbauges.com
PNR des Bauges



Amandine Prévost

BAS-DAUPHINÉ ET BONNEVAUX
amandine.prevost@bievre-isere.com
Bièvre Isère Communauté



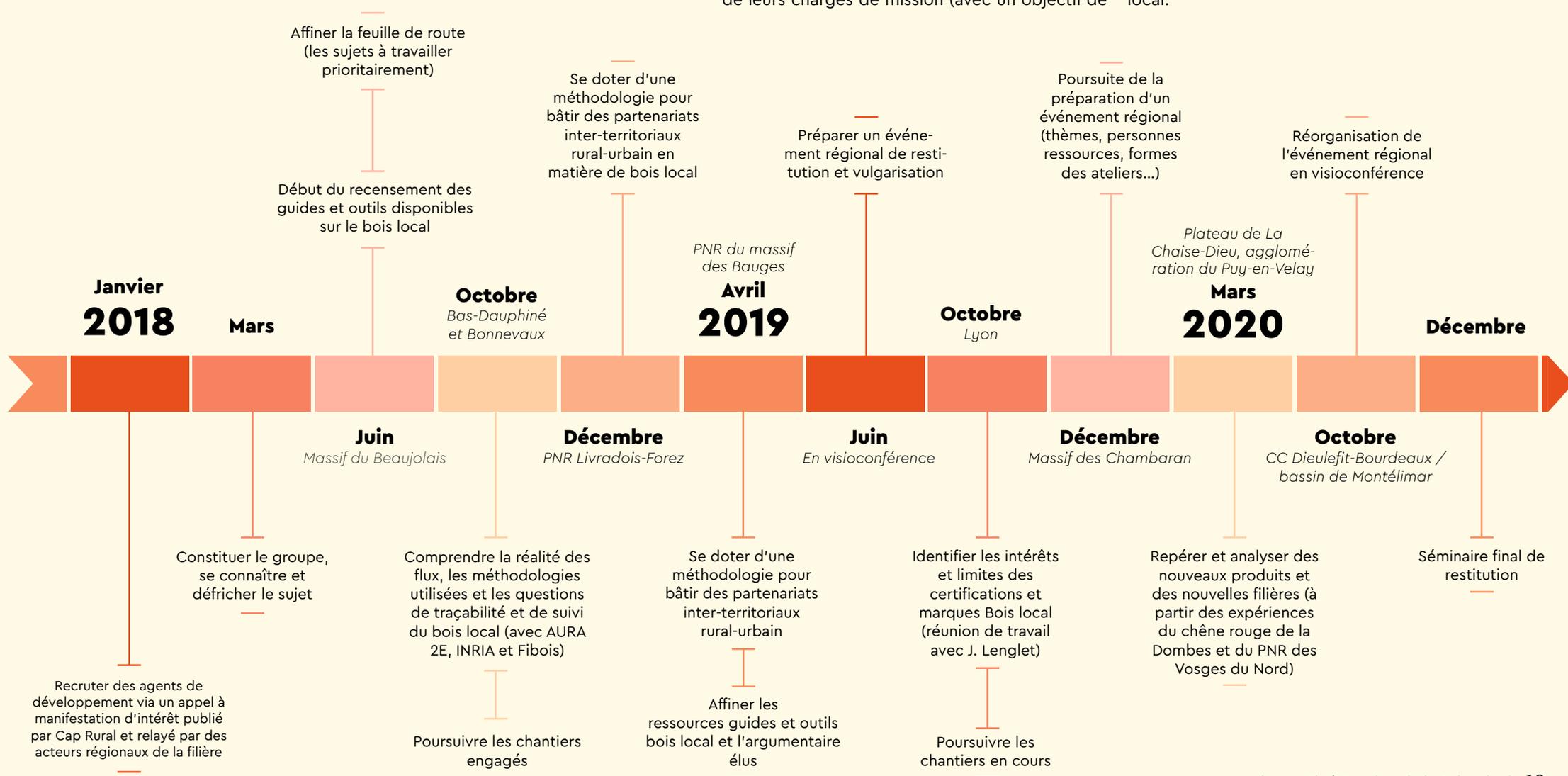
Maxime Estrade

PLATEAU DE LA CHAISE-DIEU / MASSIF DU VELAY
maxime.estrade@lepuyenvelay.fr
Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Les étapes du groupe de travail Bois local

À NOTER :

- Les séances de travail sur des territoires forestiers ont été l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des acteurs économiques et/ou professionnels locaux.
- Les réunions du groupe de travail Bois local ont permis d'échanger des informations, partager des réflexions, faire un point sur les dynamiques et difficultés de chaque territoire et de leurs chargés de mission (avec un objectif de professionnalisation des membres du groupe).
- Les ressources numériques et l'argumentaire élus ont été construits progressivement et mis en ligne en septembre 2019. Ils sont disponibles sur le site www.caprural.org
- La crise sanitaire a bousculé le calendrier et les projets de restitution du groupe de travail Bois local.



Bois local, de quoi parle-t-on ?

Dès le lancement du groupe de travail, cette question s'est immédiatement posée : le bois local, c'est quoi ? C'est combien de kilomètres ? Comment le définir ? Avec quels outils de marques et de certification ?

En fait, rapidement, les membres du groupe sont tombés d'accord : **il n'y a pas une définition précise et unanimement admise par tous les acteurs de la filière et des territoires.**

Pour certains, cela peut être le bois de la commune forestière lambda qui va servir à la construction de la nouvelle école... Pour d'autres, les marques Bois des Alpes ou Bois des territoires du Massif central sont pertinentes... Pour d'autres encore, l'AOC est la référence de bois local et de savoir-faire. Enfin, Bois de France peut aussi être considéré comme une forme de bois local au regard des importations de bois scandinaves ou exotiques.

Ainsi, chaque territoire produit sa définition du bois local en fonction de la qualité de sa ressource forestière disponible et de sa possibilité de la mobiliser. Mais aussi, de la capacité et du souhait de l'ensemble des acteurs de la filière (exploitants forestiers,

entreprises de première et deuxième transformation, élus...) à travailler le bois dans les projets de construction, de chauffage au bois, ou de revalorisation des déchets issus de la filière, par exemple.

Autre aspect : le bois local ne peut pas se définir à une échelle administrative (commune, communautés de communes ou d'agglomération, département, région...).

Le bois produit et transformé dans les Chambaran, par exemple, va alimenter des filières locales sans doute, mais aussi et sûrement extra-locales. Il ne se limitera pas aux besoins de Bièvre Isère Communauté.

Les enjeux du bois local sont néanmoins nombreux et importants, et sont évoqués dans le nuage de mots ci-après (liste non exhaustive).



Des flux de matière difficiles à mesurer

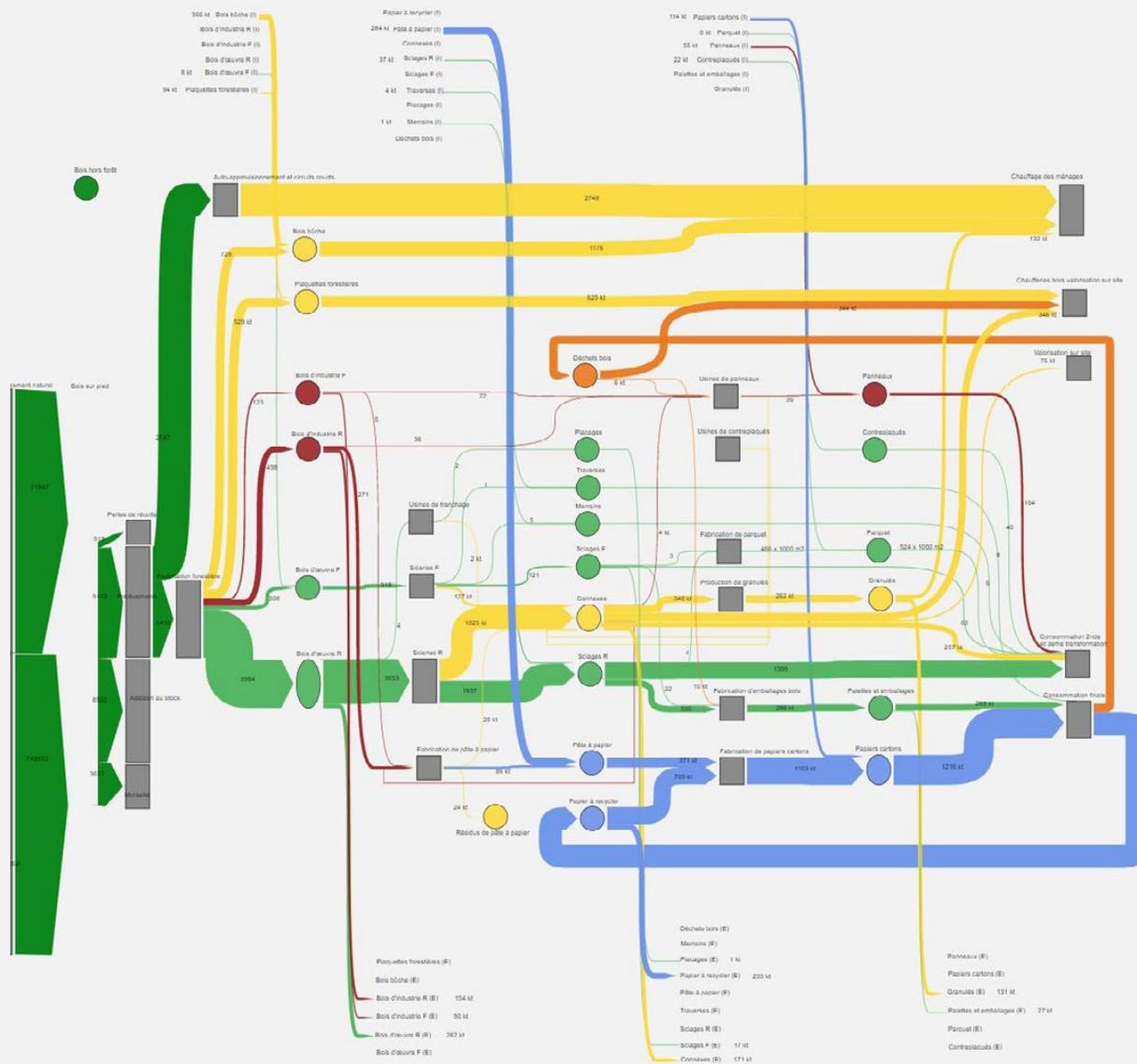
Pour travailler cette question du bois local, encore faut-il essayer d'identifier et de mesurer les flux de matières... Sujet très complexe tant la filière est atomisée, avec peu de traçabilité et insuffisamment renseignée.

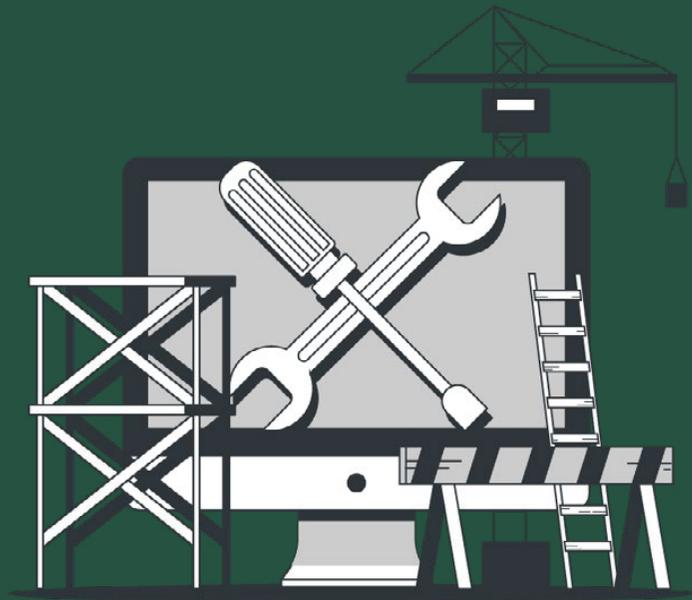
Le projet de recherche AF filières (porté par AURA 2E, INRIA et INRAE) a tenté de schématiser ces flux dans le diagramme de Sankey ci-contre.

Source INRIA sept 2017-oct 2019
<https://www.flux-biomasse.fr>

Flux de la filière forêt-bois

Modèle : forêt-bois 1.1 / Sept. 2018
 Période : moyenne 2009-2015
 Unités : milliers de m³ de produit en l'absence d'autres indications





Partie 2

Outils et ressources

Les outils proposés par le groupe de travail

Le groupe de travail Bois local coordonné par Cap Rural a eu pour volonté, tout au long de la dynamique régionale, d'apporter une valeur ajoutée sur le sujet du bois local avec une approche territoriale. Pour cela, il a élaboré deux productions majeures visant à outiller les élus locaux et les chargés de mission des territoires forestiers pour agir sur cette thématique. Ces deux productions sont en ligne sur caprural.org et sont appropriables par chacun.

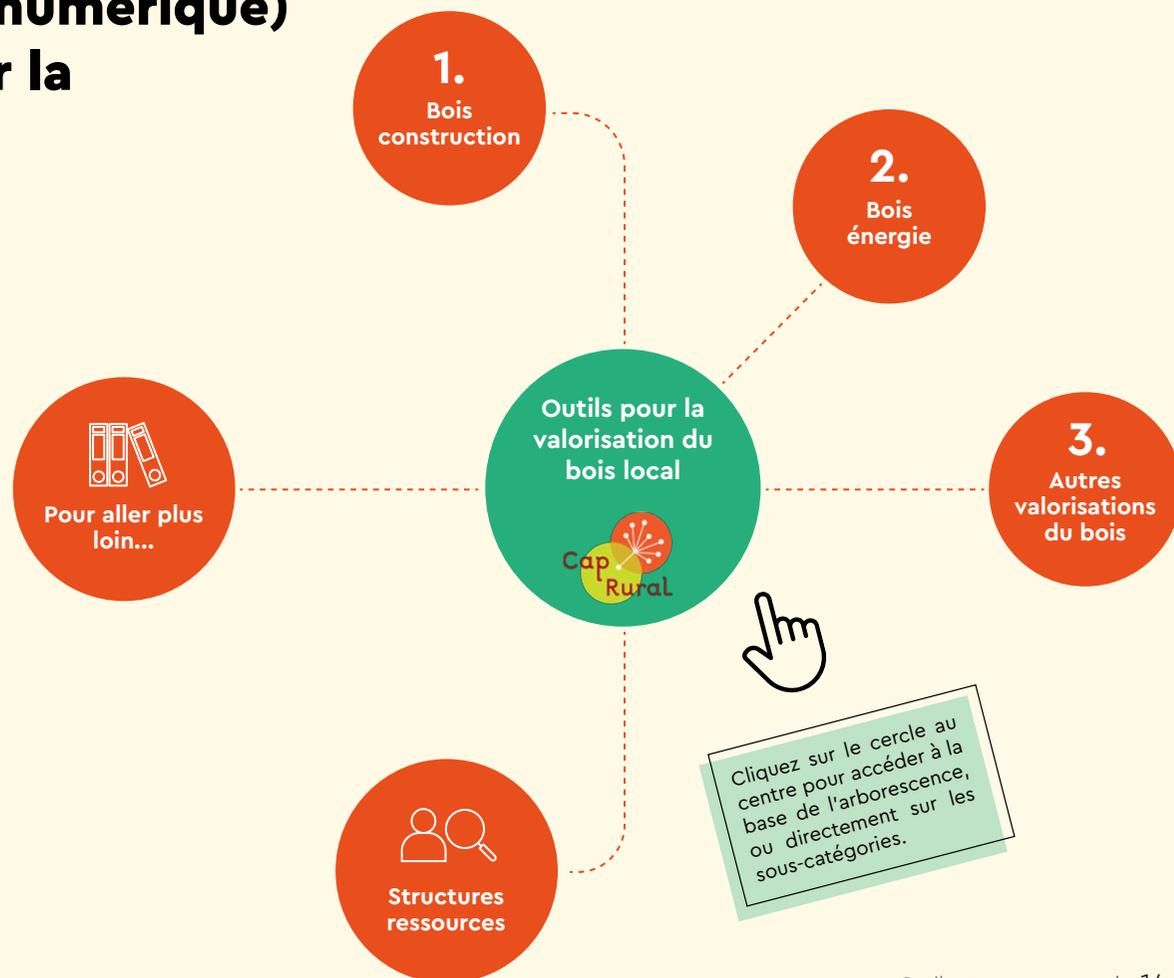
1) Une boîte ressources (en version numérique) qui recense les guides et outils pour la valorisation du bois local

La filière forêt-bois compte un nombre important de documentations et guides sur la valorisation du bois, réalisés par des structures nationales, régionales ou territoriales. Le groupe de travail régional propose une boîte ressources numérique permettant de rassembler, classer et retrouver les guides et outils existants.

Cette boîte ressources a été élaborée par un travail collectif de repérage de l'existant et une mise en forme nouvelle de classement et de mise à disposition de cette abondante littérature. **Elle vise à retrouver en quelques clics les documents incontournables** sur le sujet et **aider les chargés de mission, les élus et les professionnels** à avoir un accès rapide à ces outils.

La boîte est structurée en :

- Une carte principale [Outils pour la valorisation du bois local](#)
- Deux sous-cartes désignées [bois construction](#) et [bois énergie](#)



2) Un argumentaire « Construire en bois local » pour les élus locaux, adaptable à chaque territoire forestier

Cliquez sur la présentation ci-dessous pour la télécharger



Le groupe de travail régional Bois local propose un argumentaire à destination des élus locaux : les intérêts économiques, techniques, environnementaux du bois local, la question des marchés publics, les principales idées reçues et de nombreux exemples de construction en bois local (argumentaire en 20 diapositives).

Cet argumentaire n'est qu'une **première approche**, il se veut **synthétique** et n'est donc pas exhaustif.

L'idée est surtout d'inciter les élus à aller plus loin dans la réflexion, en un temps restreint (ouverture de réunion, courte présentation lors d'instances délibérantes...). De nombreux guides répertoriés dans la boîte ressources citée plus haut permettront aux élus et services de poursuivre cette réflexion.

Tennis couvert Grenoble (88)

Pont Routier Cognin (73)

La boîte à musique Les Martes d'Artière (68)

Argumentaire pour la construction en bois local

Crédits photos : prix national de la construction bois

Document réalisé dans le cadre du groupe de travail « Bois local » animé par Cap Rural

En collaboration avec les territoires suivants :

Communauté de Communes	Communauté d'Agglomération	Parc Naturel Régional	Charte Forestière
 VERCORS GRESIVAUDAN DIEULEFIT BOURDEAUX	 BOURG EN BRESSE LE PUY EN VELAY	 LIVRADOIS FOREZ BAUGES CHARTREUSE	 BEAUJOLAIS BAS DAUPHINE BONNEVAUX BUGEY CHAMBARAN



Partie 3

**Retours sur les
ateliers participatifs
du séminaire final**



Synthèse
de l'atelier
n° 1

Comment impulser la construction en bois local sur mon territoire ?

L'objectif de cet atelier participatif était de fournir des pistes de réflexion aux animateurs de territoire souhaitant impulser la construction en bois local, en répondant succinctement aux questions suivantes :

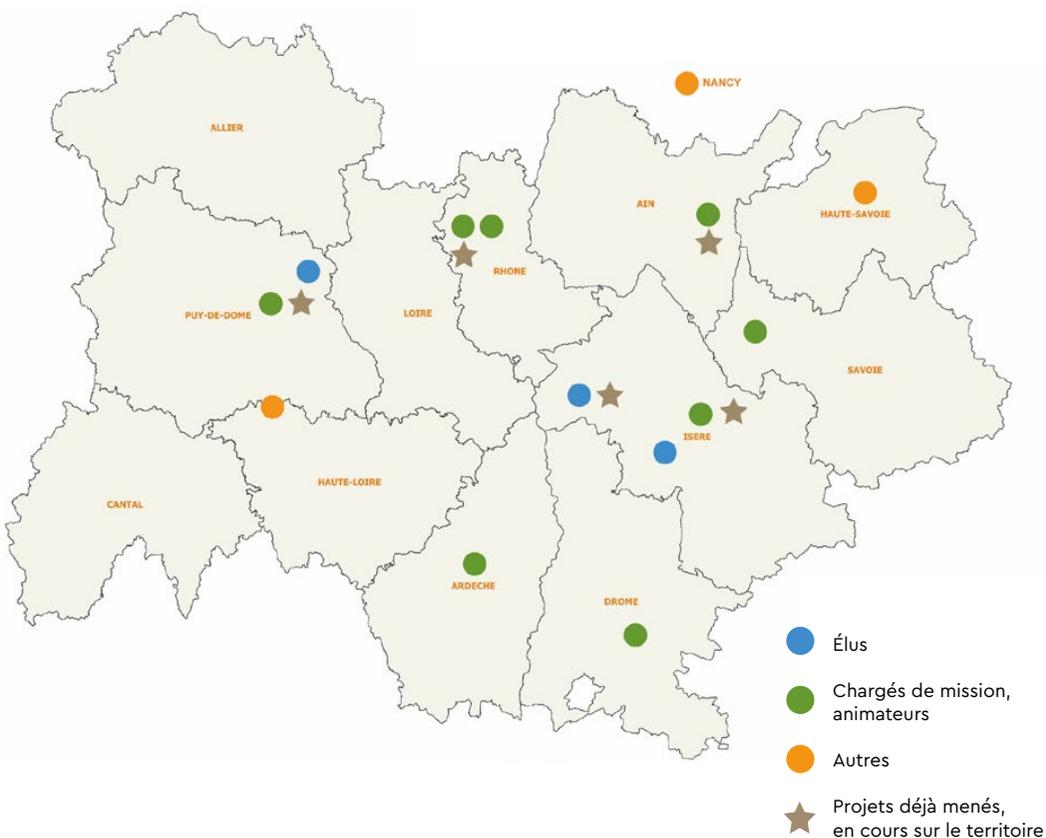
- > **Quelles questions se poser avant d'entamer une stratégie ?**
- > **Quels sont les acteurs et partenaires à associer au projet ?**
- > **Quelles sont les actions possibles sur mon territoire ?**
- > **Quels sont les éventuels points de blocage et comment les lever ?**

Les réflexions sont orientées au regard des expériences et interrogations apportées par chacun des participants.

Cartographie des participants

Afin de mieux connaître les participants, ceux-ci ont, dans un premier temps, été amenés à se positionner sur la carte de la région, en précisant leur fonction (animateur, élu, autre). Sur cette même carte, chacun a également placé les projets en cours ou réalisés sur son territoire.

D'où venez-vous et que faites-vous ?



Identification des partenaires

En amont de l'atelier, les organisateurs ont proposé une liste de partenaires et acteurs potentiellement impliqués ou à impliquer dans un projet de construction bois, en distinguant les maîtres d'ouvrage, financeurs, maîtres d'œuvre d'une part, et les maillons techniques d'autre part. Au cours d'une première réflexion collective, les participants ont complété cette liste afin de la rendre la plus exhaustive possible.

Maîtres d'ouvrage, financeurs, maîtres d'œuvre

- Communes
- Intercommunalités (élus, services urbanisme, développement durable...)
- Région/Départements (élus, services)
- Architectes
- Bureaux d'études
- Bailleurs sociaux
- Particuliers, structures collectives (campings, gîtes), collectifs citoyens (associations, etc.)
- Promoteurs, constructeurs
- Services de l'État

Maillons techniques

- Office national des forêts (ONF)
- Centre régional de la propriété forestière (CRPF)
- Fibois départementaux et Fibois AURA
- Parcs naturels régionaux
- Chartes forestières
- Communes forestières
- Conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)
- Architectes
- Agences locales de l'énergie et du climat (ALEC)
- Démarches de certifications, labels...
- Chambres d'agriculture

Après ce premier travail, et une introduction rappelant les objectifs, les participants ont été répartis en deux groupes :

- groupe 1 : Maîtres d'ouvrage, financeurs, et maîtres d'œuvres
- groupe 2 : Maillons techniques

- Les deux groupes ayant pour mission :
- **d'identifier les actions / domaines d'action propres à chaque groupe de partenaires**
 - **d'identifier les leviers, freins et outils pour mener à bien ces actions**

Les échanges croisés ont permis à chaque participant d'aborder le plus d'actions possibles pour lancer un projet en bois local sur son territoire.

 Les actions	 Les freins	 Les leviers
Réunions de sensibilisation (maîtres d'ouvrage publics)	Toucher les bons services, identifier les bons éléments de langage, sensibiliser aux usages en fonction des essences (la bonne essence au bon endroit), s'inscrire dans une démarche de circuits courts et d'économie circulaire	Argumentaire bois, réglementations environnementales à venir (RE2020...), subventions pour l'utilisation du bois, association de maires
Organiser des visites de bâtiments existants	Identifier le bâtiment en fonction du public (attention aux contre-exemples)	Présenter les étapes d'élaboration
Recenser les bâtiments de taille « modeste »	Éviter les exemples trop chers, trop inaccessibles	
Former les artisans et constructeurs travaillant avec les particuliers		
Identifier les exemples de rénovation et l'intérêt du bois	Commencer par promouvoir le bois	Argumentaire bois, partenaires techniques
Installer un groupe de travail à l'échelle d'un territoire rassemblant les différents maillons pour impulser des projets de construction	Identifier tous les partenaires, faire connaître le groupe de travail	Structures relais de territoire (PNR, CFT, intercommunités...)
Identifier et accompagner des projets de construction sur le territoire		Financeurs pour évoquer les projets en amont, délibérations bois prises par les collectivités pour envisager le bois lors d'un projet
Sensibiliser les privés à l'utilisation du bois (agriculteurs notamment)	Identifier les groupes d'acteurs privés susceptibles de construire ou rénover en bois	Documents de recensement bâtiments bois Fibois
Situer le bois dans les processus de financement des campagnes de rénovation, de construction (collèges...)		
Créer un annuaire des maîtres d'œuvre travaillant avec le bois	Quelle expérience avec le bois ? Quelle mise à jour en fonction des montées en compétence ?	Prix national de la construction bois, se rapprocher de l'interprofession territoriale, du CAUE
Communiquer auprès des maîtres d'ouvrage pour favoriser l'intention bois lors d'un projet de construction/ rénovation		Modèle de délibération bois à prendre au sein d'une collectivité
Organiser des portes ouvertes de bâtiments de groupes de particuliers cibles (entreprises, agriculteurs...)		Programme Habiter Bois (Fibois), groupes territoriaux d'entreprises
Créer des espaces de rencontres entre les acteurs d'un territoire, et entre territoires voisins (bassins ressources, utilisateurs)	Identifier les maillons de la filière présents sur le territoire	

Groupe 2 : Maillons techniques

Compte rendu des travaux de l'atelier 1

Les actions

Demander l'usage des bois locaux dans les marchés publics

Identifier sur son territoire des projets de même type (ex. : écoles), réunir les porteurs de projet ensemble, les emmener voir des bâtiments bois de ce même type, organiser une séance questions/réponses avec l'organisme local d'accompagnement bois construction

Évaluer le potentiel des bois locaux pour la construction : structure, bardage...

Impliquer les architectes ayant la « fibre bois » dans les modules de formation sur les matériaux des écoles d'architecture

Former des élus à la filière forêt-bois (CFT, interprofessions, etc.)

Les freins

Impossibilité d'inscrire l'utilisation des bois locaux dans les CCTP

Repérage des projets en amont / Identification de l'animateur de la CFT par les communes / Bien identifier les partenaires pour l'accompagnement et le suivi des projets

Identifier les partenaires techniques pour accompagner la démarche

Difficulté pour les élus de savoir vers qui se tourner, de trouver les bons contacts

Les leviers

Utilisation des bois de la commune (difficile) / Bois certifiés / Éléments incitatifs dans les cahiers des charges (points en fonction de critères environnementaux)

Partenaires territoriaux (PNR, autre animateur de CFT...)

ONF, prescripteurs bois

Concours d'idées / Visite sur le terrain / Voyages d'études. Entrer par le volet énergie. Renforcer les modules de formation en lien avec l'usage du bois. Créer des liens (conférences étudiantes, défis bois, etc.) entre les futurs professionnels : intégration dans une dynamique de filière

Réseaux de référents... Organisation de formations par le réseau des communes forestières, CFT, PNR, Fibois. Cibler les associations de maires. Les communes peuvent renseigner les coordonnées de leur référent forêt pour faciliter les échanges et recevoir les informations de la part des acteurs locaux (communes forestières, CFT, Fibois, PNR, etc.)



Synthèse de l'atelier n° 2

Comment favoriser la création, le maintien ou le développement d'une filière locale bois énergie sur mon territoire ?

Les avantages de l'énergie issue de la biomasse bois « local » sont multiples, tant sur le plan environnemental (bilan carbone mais aussi entretien de la forêt et du paysage) que sur le plan économique et social (création d'emplois locaux non délocalisables).

Néanmoins, les espoirs suscités par cette ressource locale requièrent de s'assurer de la capacité du territoire à satisfaire durablement une demande en pleine croissance, ceci avec des modes d'exploitation durable des forêts.

Aujourd'hui, il s'agit de prévoir et limiter une exploitation trop intensive pour être compatible avec la préservation de la biodiversité et des paysages tout en continuant de motiver les élus et techniciens sur l'intérêt de cette énergie pour la développer.

La définition du terme « local » est particulièrement importante s'agissant du bois énergie. En effet, la ressource ne se trouve souvent pas dans les forêts des territoires les plus consommateurs (ou à fort potentiel de consommation). Le lien entre les territoires et les complémentarités rural-urbain sont donc importants.

Cartographie des participants

Chaque participant a été invité à s'identifier et se définir par rapport au bois énergie.

Déroulement de l'atelier :

Les participants ont été amenés à identifier individuellement les différents freins et leviers pour la création, le maintien ou le développement d'une filière locale bois énergie. Suite à cela, ils ont été

répartis en 3 sous-groupes afin de définir des actions, de renseigner leur complexité, leur adaptabilité et les facteurs de réussite.

Les participants ont ensuite eu l'occasion de revenir tous ensemble sur ces actions, et un vote a été organisé pour faire ressortir les actions phares.





Les freins

- **Des producteurs pas assez nombreux**
*Déficit d'ETF
Manque de professionnels de la gestion forestière*
- **Des prix trop bas pour les producteurs**
*Le prix de la mobilisation pour le bûcheron
Fixer un juste prix du bois qui rémunère les acteurs de la filière (ETF) et qui soit acceptable par les acheteurs (chaufferies)*
- **Un manque de compétitivité vis-à-vis d'autres énergies**
*Coût des chaudières bois énergie
Préjugés sur le fonctionnement (pannes, complexité) et le prix du combustible bois énergie*
- **Une offre locale pas assez adaptée et structurée**
*Outils de transformation de moyenne échelle
Stagnation des volumes de sciage
Qualité de la plaquette
Manque de traçabilité
Pas d'analyse des besoins*
- **Une demande trop faible pour permettre un développement**
*Manque d'unités de consommation
Territoire hyper rural donc difficultés de développer des réseaux de chaleur (peu de bâtiments et peu de moyens financiers)*



Les leviers

- **Se concerter entre acteurs du territoire**
*Organiser des relations entre les communes et les producteurs de bois énergie, plateformes et chaufferies = achat durable et local
Coordination et coopération à mettre en place
Une bonne concertation en amont entre acteur du territoire autour de cette filière*
- **Communiquer et sensibiliser tous les publics**
*Pédagogie auprès des citoyens
Sensibiliser la population
Sensibilisation des élus et du grand public (animation et outils)
Réglementation environnementale 2020*
- **Favoriser une gestion plus durable de la ressource**
*Augmenter les surfaces sous documents de gestion
Maintenir ou redynamiser les pratiques d'affouage*
- **Favoriser une demande en bois et soutenir une filière bois globale**
*Développement global de la filière bois : bois construction + bois énergie + gemmage + etc.
Augmenter l'utilisation du bois local dans la construction pour augmenter les volumes de sciage
Une filière de valorisation des coproduits de la transformation
Favoriser, lors du projet de construction de la chaufferie, une réflexion auprès du maître d'ouvrage sur le périmètre d'achat du bois énergie
Accompagnement financier pour les projets*



Les actions

Action 1

Développer l'achat responsable et durable, mettre en place du préachat citoyen

- Assurer des liens entre producteurs de bois énergie locaux et consommateurs/prescripteurs
- Connaître et travailler avec les professionnels (producteurs bois énergie)

4 votes



Action 2

Développer et/ou améliorer le suivi et le partage d'informations

- Mettre en place des outils d'aide à la décision pour les élus
- Améliorer la connaissance de la ressource disponible localement (PAT)
- Mettre en place une traçabilité du bois énergie

4 votes

Action 3

Accompagner les producteurs de bois énergie pour améliorer la mobilisation et la gestion durable des forêts

- Développer les outils de production en apportant des réponses du territoire sur les problèmes d'accès, de foncier, en contrepartie du respect des principes de gestion durable en forêt (« deal gagnant-gagnant »)
- Impliquer tous les acteurs de la filière (forestiers, bûcherons, structures possédant des chaufferies bois...)
- Développer des outils valorisant la gestion forestière durable : travailler sur la qualité de la gestion durable en forêt (attente sur les paysages)

5 votes

Action 4

Développer la pédagogie auprès du grand public et des élus

- Sensibiliser/former les élus/habitants du territoire au bois énergie (atouts, points de vigilance) et expliquer les liens avec la production de bois d'œuvre
- Impliquer tous les acteurs de la filière (forestiers, bûcherons, structures possédant des chaufferies bois...)

7 votes

Action 5

Accompagner les entreprises (ingénierie) du bois bûche et plaquette

- Développer les outils de production
- Animer localement
- Travailler sur la qualité des produits bois énergie (bois bûche notamment)

4 votes

Action 6

Favoriser et sensibiliser les jeunes aux emplois de la filière bois

- Action ajoutée après la mise en commun ; sujet transversal non spécifique au volet bois énergie

Action 7

Créer une dynamique locale et mettre en place une animation territoriale

- S'appuyer sur les CFT, PCAET, TEPOS, PLUI
- Développer simultanément production et consommation locale en associant tous les acteurs de la filière
- Animer afin de favoriser le développement des projets

9 votes

Synthèse de l'atelier n° 3

Comment créer de nouveaux débouchés pour les bois locaux ?

Le paradoxe de la filière bois régionale est que, malgré une ressource forestière abondante et de qualité, la forêt est aujourd'hui globalement sous-exploitée et que trop de produits bois manufacturés sont importés.



La région Auvergne-Rhône-Alpes est en effet la 3^e région française en surface forestière (36 % du territoire régional, 2,5 millions d'ha) et la première région en volume de bois sur pied (517 millions de m³).

Pour autant, d'une manière générale, le prélèvement par l'exploitation des bois est nettement inférieur à l'accroissement biologique (environ 50 %). Il est donc possible de considérer qu'une dynamisation des prélèvements est réalisable sur la plupart des massifs forestiers.

Enfin, il faut noter la difficulté pour l'aval de la filière à valoriser des bois locaux (en particulier pour le secteur de la construction

bois très bien développé dans la région – sujet traité dans l'atelier 1). L'importation de produits bois manufacturés se traduit ainsi par un déficit important du commerce extérieur de notre région (865 millions d'euros en 2015).

L'enjeu est donc de relocaliser une partie de l'économie forêt-bois sur le territoire régional en créant de nouveaux débouchés pour les bois locaux.

Dans ce contexte, la question qui sous-tend l'atelier proposé est de savoir quels sont les leviers d'action des collectivités (communes, EPCI, PNR...) pour ce faire : peuvent-elles encourager l'innovation dans le champ de la transformation du bois ? Participer

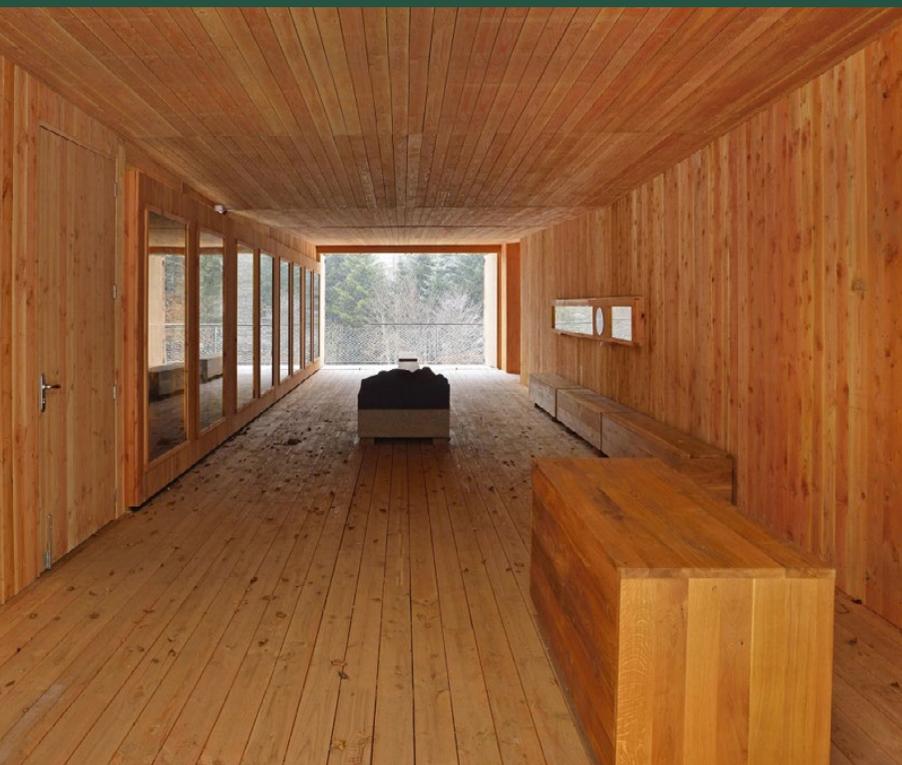
à la création de nouveaux produits en bois local ? Contribuer à la réinvention de certains objets pour les concevoir en bois local ? Favoriser la commercialisation de ces nouveaux produits ? Impulser la demande de ceux-ci par la commande publique ? Promouvoir ces nouveaux produits en bois local, notamment auprès de leurs administrés ?

Source : PRFB AURA 2019-2029

1^{er} temps d'échange brise-glace

Les participants sont interrogés sur les problématiques et questionnements rencontrés sur leur territoire, puis sur les besoins et attentes du séminaire*.

* La consigne concerne la filière forêt-bois en totalité et n'est pas uniquement centrée sur la création de nouveaux débouchés en bois local.



« Présentez vos attentes et les problématiques que vous rencontrez sur votre territoire »

→ VALORISER LES PRODUITS BOIS

Tendre vers l'amélioration de la qualité des bois, **améliorer le tri des bois** permettant de valoriser les bois même en petites quantités, créer un réseau d'offre et de demande de bois de qualité pour toutes essences, ne pas systématiquement faire partir le bois en trituration, mais mieux trier pour le valoriser.

→ CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Des peuplements dépérissants et/ou soumis aux évolutions climatiques (ex. : hêtre d'altitude, forte mortalité d'autres essences due au changement climatique).
- Existence d'un réseau de placettes vigies suivies tous les ans par le CRPF en collaboration avec Département Santé Forêt, DDT et Département de la Drôme, réparties sur tout le département, avec un échantillon d'essences.
- Comment savoir s'il est nécessaire d'accompagner une transformation des essences de bois pour s'adapter au changement climatique ?

→ METTRE EN RÉSEAU LES ENTREPRISES

Pour mieux les **accompagner** dans leur développement, **former et informer** les élus locaux et les maîtres d'œuvre sur le potentiel des bois, permettre la valorisation des bois tout en restant dans de la faisabilité économique et technique pour les entreprises (concurrence, technique, capacité des entreprises...).

→ APPUI RÉGLEMENTAIRE AUX COLLECTIVITÉS

Une habitante veut nous céder son bois : est-ce que la commune doit accepter et, si oui, comment l'exploiter ?

→ INNOVER AUJOURD'HUI

Avec des essences qui ne sont pas des **essences d'avenir**, adaptation de la filière bois à une échelle (temporelle) très courte.

2^e temps d'échange

Présentation aux participants d'un « futur possible » (exemple d'un territoire fictif).

Nous sommes en 2040 sur le territoire de Bilocaux, et le bois local - au sens bois régional - est partout dans le paysage.

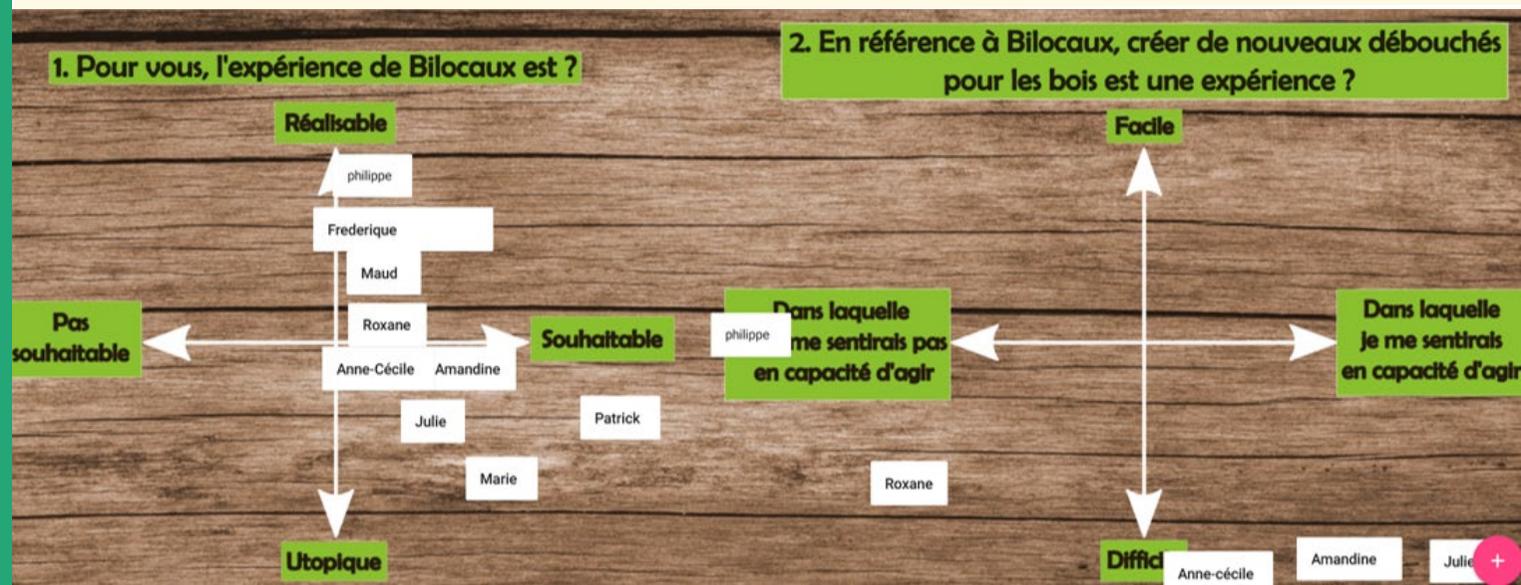
Bien entendu dans la construction bois des bâtiments publics et privés, comme dans les systèmes de chauffage, mais aussi de façon plus remarquable : dans les abris des arrêts de bus de ramassage scolaire, dans les glissières de sécurité des voies routières, dans les poteaux électriques et téléphoniques, dans le mobilier des collectivités (tables, bureaux, chaises...), dans les campings (mobil home en bois), dans les signalétiques du balisage randonnée, dans les mobiliers extérieurs (bancs publics, boîtes à livres, espaces de pique-nique, boîte à dons, espaces de détente...).

Le dynamisme du territoire à valoriser la ressource forestière locale a permis l'installation, dans un espace économique dédié, de plusieurs entreprises innovantes dans le secteur de la fabrication de produits en bois. Il s'agit notamment de :

- l'entreprise Boinocles, spécialisée dans la **fabrication de lunettes en bois**,
- l'entreprise Haboits, spécialisée dans la **fabrication de vêtements en bois**,
- l'entreprise Emboillage, spécialisée dans la **fabrication d'emballages en bois** (visant à remplacer les emballages plastique).

Il est demandé aux participants de l'atelier de se positionner sur un « débat en croix ».

- Pour vous, l'expérience de Bilocaux est réalisable, utopique, souhaitable ou non ?
- En référence à Bilocaux, créer de nouveaux débouchés pour les bois est une expérience facile, difficile, dans laquelle je me sens en capacité d'agir ou non ?



3^e temps d'échange

Le World Café



Objectifs

- Créer l'échange et l'expression sur les réflexions précédentes.
- Formuler des réponses collectives à la problématique.
- Rédiger des livrables permettant une synthèse générale plus facile.

Déroulé : 3 tables rondes

Table n° 1

Comment les collectivités peuvent favoriser l'innovation et la création de nouveaux débouchés en bois local et quels acteurs solliciter pour créer une dynamique d'innovation ?

Table n° 2

Comment les collectivités peuvent faciliter l'augmentation de la demande / booster de nouveaux marchés, créer l'attractivité localement pour l'implantation de nouvelles entreprises ?

Table n° 3

Une fois les nouveaux produits en bois local existant, comment aider à leur commercialisation et à leur promotion ?

Pistes d'actions :

Synthèse de l'atelier 3

ATELIER 3 : CRÉER DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS...



Favoriser l'innovation

- Travail en amont sur la diversification des essences et la connaissance de leurs caractéristiques (essai sur l'adaptation au changement climatique, porter à connaissance...).
- Concours, appels à projets pour motiver les entreprises locales (difficultés d'attractivité en milieu rural).
- Échanges avec les autres territoires (création d'événements...).

Augmenter la demande

- Casser les stéréotypes, faire évoluer les méthodes et les pratiques (professionnel, grand public...)
- Méthodes innovantes.
- Soutien financier, faciliter les démarches administratives...
- Appels à projets pour motiver les professionnels locaux.

Aider la commercialisation

- Sensibiliser la population sur le bois local qui porte une dimension éthique (traçabilité, fabrication...).
- Donner de l'information sur les circuits de transformation/commercialisation de la filière bois.
- Collectivité locale vitrine de nouveaux projets, mise en place de plateformes de commercialisation de produits innovants.

Table n° 1

Comment les collectivités peuvent favoriser l'innovation et la création de nouveaux débouchés en bois local et quels acteurs solliciter pour créer une dynamique d'innovation ?

Pistes d'actions pour agir sur l'innovation et la création de nouveaux produits

Se défaire des idées reçues

- L'innovation peut être favorisée par un travail sur la représentation et les idées reçues de la filière forêt-bois. Ce travail peut se matérialiser, par exemple, par des moments d'échanges avec d'autres territoires.

Créer des outils valorisant l'innovation

- Les collectivités peuvent lancer des appels à projets ou des concours avec les entreprises du territoire afin de motiver l'émergence de nouveaux débouchés en bois local. Ces appels à projets sont cependant parfois lourds à mettre en place.

Diversifier la ressource sur le long terme

- Des produits innovants peuvent être liés à la valorisation d'essences parfois peu connues ou peu utilisées. Par exemple, certains feuillus (robinier, érable...).
- Faire des essais sur les caractéristiques techniques d'essences. Porter à connaissance des élus les avancées des connaissances techniques. Soutenir la recherche sur l'adaptation au changement climatique des essences forestières.
- Un travail en amont avec les entreprises semble indispensable afin d'avoir une forêt diversifiée. Il a été proposé d'accompagner l'amont de la filière pour diversifier les forêts.

Deux freins majeurs ont été relevés :

- La difficulté pour les élus d'attirer les entreprises : difficulté en territoire rural pour l'implantation d'entreprises.
- L'innovation contrainte par les essences sur les territoires.

Liste d'acteurs à solliciter :

Collectivités / Entreprises de transformation / Entreprises de l'amont de la filière / Écoles de designers ou d'architectes

Table n° 2

Comment les collectivités peuvent faciliter l'augmentation de la demande / booster de nouveaux marchés, créer l'attractivité localement pour l'implantation de nouvelles entreprises ?

Pistes d'actions pour agir sur la demande de nouveaux débouchés en bois local et créer de l'attractivité localement

Créer un réseau offre-demande

- L'implantation de nouvelles entreprises ne se fait que si le marché du bois est intéressant et attractif.
- Développer des outils de valorisation (ex. : Bou'd'boa, le portail des bois artisanaux).

Proposer des appuis techniques et financiers

- En conditionnant les aides financières dans la construction, les systèmes de chaleur...
- En proposant un accompagnement technique auprès des porteurs de projets.

- En soutenant financièrement et administrativement les entreprises qui souhaitent innover.
- En facilitant les démarches administratives, notamment avec la réglementation appliquée par les services de l'État.
- En encourageant l'installation des entreprises (pépinière, bail intéressant).

Communiquer auprès des élus, habitants et professionnels

- Communication avec des outils existants auprès des habitants, mise en valeur des produits locaux (marque collective, certification).
- Informer et sensibiliser le consommateur de la provenance et du lieu de transformation des bois (avec des certifications ou labels), stéréotypes à casser, évolution des méthodes et des pratiques.
- Concours, motiver les menuisiers et professionnels locaux sur un produit simple. Innovation dans la méthode (proposer un catalogue).

Table n° 3

Une fois les nouveaux produits en bois locaux créés, comment aider à leur commercialisation et à leur promotion ?

Pistes d'actions pour promouvoir et commercialiser les nouveaux produits

La vision actuelle de la filière

- Le consommateur n'a pas du tout connaissance aujourd'hui des circuits de transformation/commercialisation de la filière bois : donner de l'information (caractéristique/utilisation des bois).
- Exemple d'idée actuelle : présence du bois sur les marchés de Noël (artisanat).

Deux niveaux d'intervention complémentaires

- Collectivités : les produits bois sont une vitrine pour inciter l'achat/l'utilisation du bois local.
- Habitants : il y a un besoin exprimé de porter à la connaissance des consommateurs et de les responsabiliser.
- Communiquer/sensibiliser la population, expliquer tout le cheminement lié à la traçabilité, la fabrication des produits/objets en bois, l'impact pour un territoire (emplois...).

Développer la promotion « grand public »

- Communiquer sur le bois local constitue un argument marketing éthique.
- Se détacher du côté « bobo » mais promouvoir les produits en bois local sur la base d'une réflexion centrée sur la provenance et l'achat raisonné, un acte d'achat cohérent.

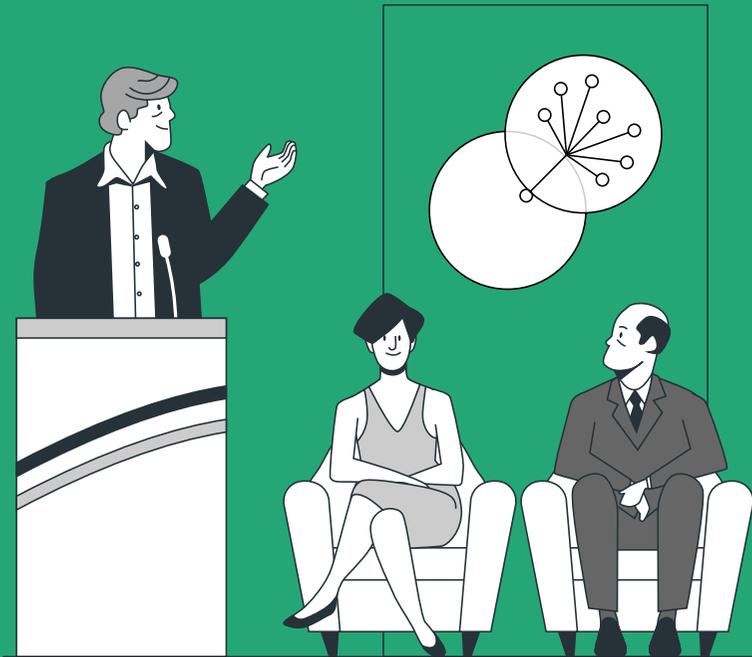
Favoriser l'action publique pour la promotion des produits en bois local

- Revoir le positionnement politique local : mettre en valeur le bois local mais difficultés rencontrées (marchés publics...).
- Il faudrait pouvoir agir sur les politiques locales (écologie, sensibilité des élus, questions budgétaires...); problématiques techniques et de prix pour les collectivités (attention aux idées reçues); donner plus de marge de manœuvre aux élus locaux, changer le cadre réglementaire et législatif.

- Dans de petites communes, les élus peuvent faire du « porte-à-porte ».

Développer la commercialisation

- Explorer les nouvelles façons de vendre et d'acheter.
- S'appuyer sur les réseaux sociaux / commerces artisanaux / marchés de professionnels indépendants.
- Imaginer une plateforme relayée par les régions.
- Une plateforme nationale qui incite à se fournir sur sa région (à l'image des Biocoop). Communiquer sur l'aspect local, expliquer les avantages à acheter des produits sur ce type de plateforme.



Partie 4

Conférences, avis d'experts et témoins



Compte rendu des conférences du séminaire du 15 décembre 2020

Cliquez ici pour visualiser la vidéo de la conférence



Cliquez sur la présentation ci-dessous pour la télécharger



INTÉRÊT ET LIMITES DES LABELS POUR LE BOIS LOCAL

VERS D'AUTRES FORMES DE COMPÉTITIVITÉ ?

Jonathan Lenglet

AgroParisTech, Centre de Nancy

UMR Silva, Université de Lorraine, AgroParisTech, INRA; UMR Ladyss, Université Paris 1



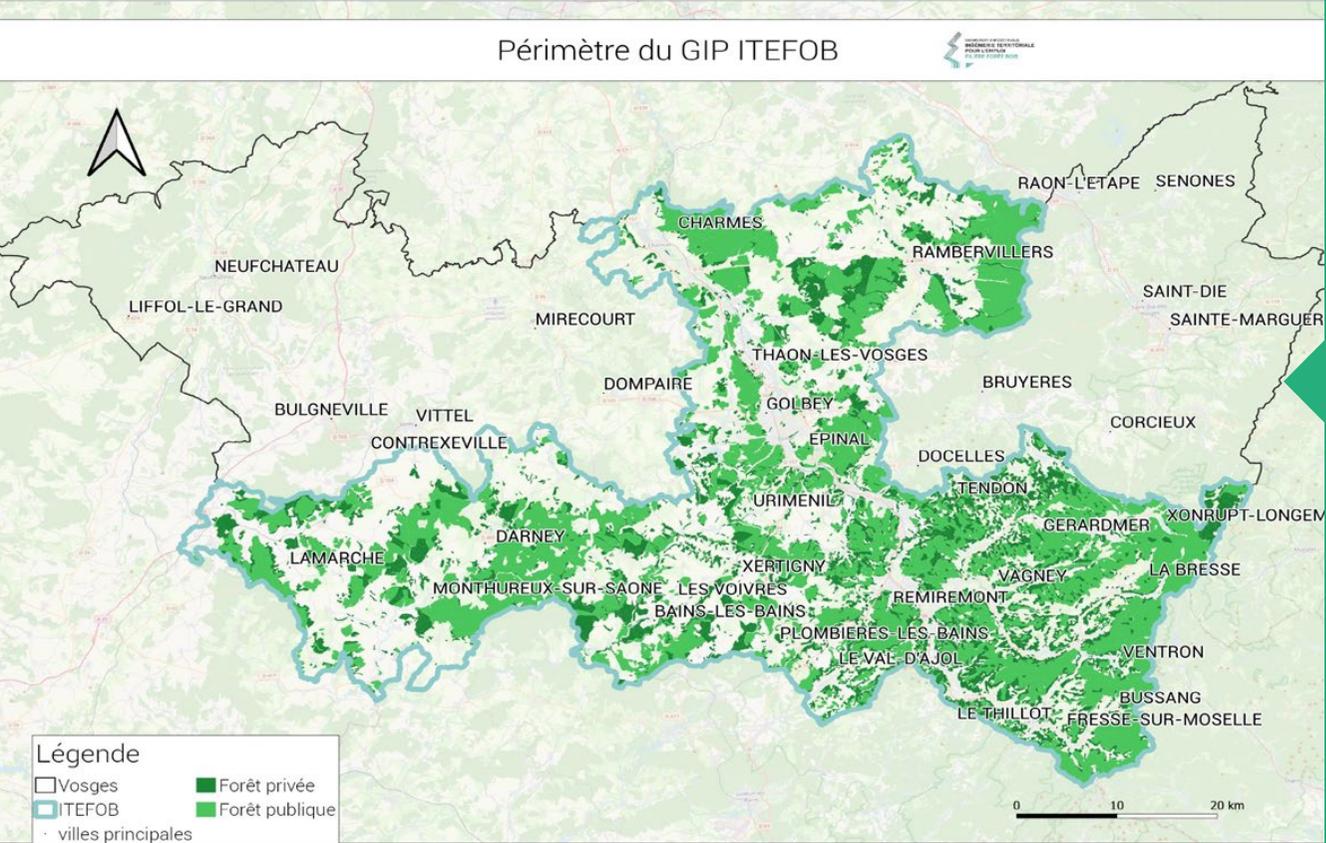
Jonathan Lenglet
Chargé d'ingénierie,
recherche et formation,
AgroParisTech Nancy,
UMR Silva

Intérêts et limites des certifications et des marques pour le bois local

→ Compte rendu des conférences du séminaire du 15 décembre 2020

Cliquez ici pour visualiser la vidéo de la conférence

Cliquez sur la présentation ci-dessous pour la télécharger



Un territoire forestier sur la voie du développement durable : l'expérience de Terres de hêtre (Vosges)

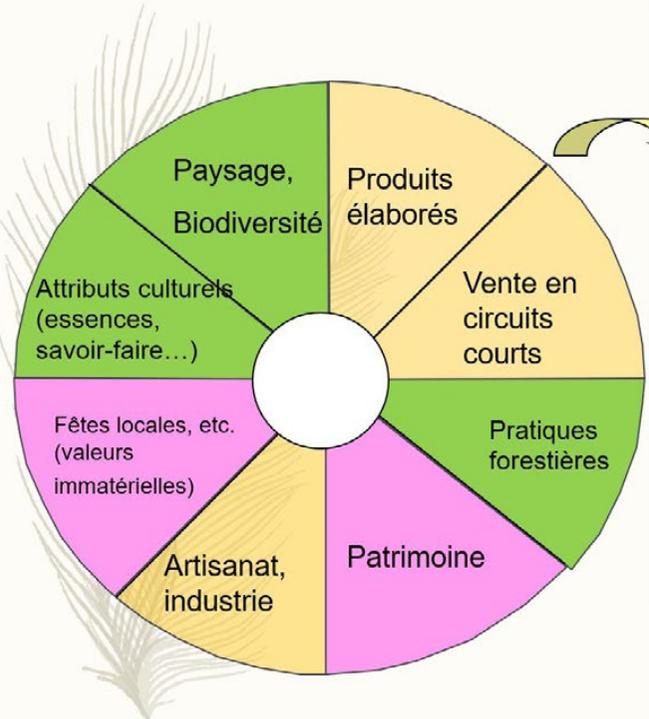
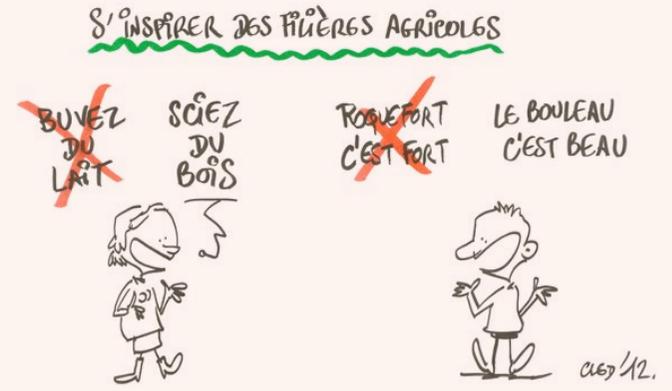


Quentin Remy
Chef de projet
filiale forêt-bois
PETR Pays d'Épinal

→ Compte rendu des conférences du séminaire du 15 décembre 2020

Cliquez ici pour visualiser la vidéo de la conférence

Cliquez sur la présentation ci-dessous pour la télécharger



Dimension économique :
la valeur est-elle partagée dans la filière ?
y a-t-il déjà une valorisation aujourd'hui ? Par quels acteurs ? (réseaux)
quel potentiel de développement ?

Dimension environnementale et sociale :
-Quelle « empreinte » sur le territoire ?
-la valeur est-elle reconnue par les autres acteurs ?

Dimension culturelle
-quelles coopérations avec d'autres acteurs ?
- quelle recombinaison possible à d'autres ressources ?

Comment s'inspirer de filières agricoles pour stimuler l'utilisation du bois local et créer de la valeur sur les territoires ?



Claude Janin, Chercheur-associé IGA Grenoble



Partie 5

**Éléments clefs à
retenir pour agir**



Conclusion

Les éléments clefs à retenir du séminaire

La valorisation des produits bois, issus d'une exploitation et d'une transformation de proximité, semble complexe, voire confidentielle, de prime abord.

Le contexte de la filière forêt-bois régionale, rappelé en préambule, a permis d'identifier de nombreuses problématiques inhérentes à la filière, comme des **difficultés de concertation et de structuration des acteurs** entre **l'amont** (exploitation forestière, expertise...) et **l'aval** (transformation, commercialisation, construction, négoce...), pouvant parfois générer un manque de compétitivité des entreprises.

En parallèle, les effets du changement climatique impliquent désormais une nécessaire **intervention des institutionnels et des collectivités** dans le devenir de la filière régionale. La forêt et l'industrie du bois participent à un nouveau virage des territoires vers leur **transition énergétique et environnementale**. Ainsi, le domaine des politiques publiques encourage davantage la prise en compte de la filière forêt-bois dans l'élaboration des documents d'urbanisme, la défi-



inition de stratégies territoriales (projets de territoire, solidarité rural-urbain pour l'approvisionnement de chaufferies bois énergie...) ou en lien avec des thématiques énergétiques et d'adaptation au changement climatique (bilan carbone, Plan climat...).

À travers ce séminaire, élus locaux, chargés de mission, acteurs de la filière, institutionnels et prescripteurs bois ont eu l'occasion de partager leurs réflexions et leurs expériences sur la façon de **relocaliser les activités**, d'accroître l'utilisation du bois dans la construction et la rénovation, le mobilier urbain, ou encore l'approvisionnement des systèmes de chauffage, permettant ainsi de **générer des emplois et de l'économie circulaire** sur les territoires tout en assurant un prélèvement soutenable de la ressource bois.

Je prends en main la question du bois local sur mon territoire :

→ J'agis avec pédagogie

La culture forestière varie selon les territoires et ses acteurs. Il semble parfois complexe de savoir vers qui se tourner en priorité et comment s'investir concrètement dans une approche multi-acteurs. Aussi, faire preuve de pédagogie est incontournable dans l'approche du sujet.

La **sensibilisation** et la **formation** des élus et du grand public sont un point clef de réussite, et un préalable requis au lancement de projets sur un territoire. Une bonne connaissance de la filière et des acteurs est indispensable. Les formations peuvent être dispensées par les interprofessions départementales, l'Union des communes forestières, des associations d'élus... Elles peuvent être coordonnées par les chargés de mission forêt-bois des territoires (chartes forestières Territoriales, PNR, communautés de communes...). Des **visites de terrain, voyages d'études**, participent à une approche pragmatique et permettent de rendre

compte des réalités de la filière sur un territoire.

Il s'agit également de sensibiliser le grand public et de **responsabiliser les consommateurs**. Il est possible d'informer les citoyens sur les enjeux de l'utilisation du bois local dans les projets des collectivités ou privés. Les notions de provenance et plus de traçabilité, de processus de fabrication, d'impacts générés sur le territoire (emplois...), peuvent être portées à **connaissance** du public lors d'événementiels, forums ou journées thématiques sur la filière bois...

Comment créer une dynamique autour de la valorisation du bois local ?

→ Je déploie de l'ingénierie et je concerte

Valoriser le bois local suppose de travailler dans une logique de filière décloisonnée, dans une optique de faisabilité technique et économique pour les entreprises (concurrence, technique, capacité des entreprises...). La **mise en réseau** des acteurs amont/aval permet de faciliter leur structuration mais aussi de mieux les accompagner dans leur développement.

Plusieurs outils peuvent encourager les échanges entre acteurs : **annuaire** des maîtres d'œuvre et des professionnels de la filière, **groupe de travail** et espaces d'échanges entre élus et professionnels, espace de coopération entre acteurs (conventions...).



Comment favoriser l'innovation en bois local ?

→ **Je me diversifie !**

La création de nouveaux débouchés en bois local suppose de créer un réseau d'acteurs se sentant en capacité d'agir collectivement.

Les essences présentes sur les territoires peuvent contraindre ou limiter certaines réflexions. Aussi, il est possible de se défaire des idées reçues par un travail sur la représentation et les stéréotypes de la filière forêt-bois. Ce travail peut se matérialiser par des moments d'**échanges avec d'autres territoires**.

Des produits innovants peuvent être liés à la **valorisation d'essences** parfois **peu connues** ou peu utilisées, certains feuillus par exemple : robinier, érable... Il n'est pas impossible, en concertation avec les acteurs de la filière (amont/aval), de vouloir **diversifier la ressource bois** d'un territoire sur le long terme, voire d'augmenter les volumes de sciage en vue d'une utilisation du bois dans la construction. Cela suppose également de

proposer des essais sur les caractéristiques techniques d'essences, de porter à connaissance des élus ces avancées techniques, ou encore de soutenir la recherche sur l'adaptation au changement climatique des essences forestières.

Des filières de valorisation des coproduits (connexes de scieries, déchets menuiseries...) issus de la transformation sont des éléments de réflexion complémentaires.

Les collectivités peuvent aussi lancer des **appels à projets** ou des **concours**, avec les entreprises du territoire, afin de motiver l'émergence de nouveaux débouchés en bois local. Ces appels à projets sont cependant parfois lourds à mettre en place.

Comment impulser des projets à partir du bois local sur mon territoire ?

→ J'agis sur la commande publique

Par leur action et leur intervention, les collectivités peuvent servir d'exemple en matière de gestion durable des forêts et d'amélioration des peuplements afin de tendre vers la production de bois de qualité.

Les collectivités sont également une vitrine pour inciter à l'achat et à l'**utilisation du bois local dans la construction**, l'implantation de **mobilier urbain** et le développement de **chaudières** bois énergie.

Néanmoins, il n'est pas rare de constater que de nombreuses collectivités se heurtent à la **réglementation publique**. Dès lors, prélever du bois sur sa commune pour en faire bénéficier ses concitoyens (affouage, alimentation de chaufferies collectives...) peut s'avérer être plus compliqué qu'il n'y paraît !

Plusieurs **outils juridiques** et d'aide à la décision sont à disposition des élus et techniciens pour faciliter la **rédaction des marchés publics** (informations et formations du réseau des communes forestières, Fibois, argumentaire élus pour la construction en bois local...).

Comment créer de l'attractivité localement ?

→ J'appuie techniquement et/ou financièrement les entreprises

L'implantation d'entreprises de la filière bois en territoire rural est parfois soumise à rude épreuve (manque d'infrastructures, recherche de foncier...) et n'est possible que si le marché du bois est intéressant et attractif.

Il convient de créer les conditions nécessaires afin d'augmenter la demande en bois et de soutenir globalement la filière par une réflexion autour de projets de construction bois, bois énergie, gemmage... Et d'assurer un **accompagnement financier de ces projets**.

Les élus peuvent **encourager et faciliter l'installation des entreprises** par la création de pépinières, la rédaction de baux spécifiques. Des mesures d'**accompagnement technique** auprès des porteurs de projets et un soutien financier et administratif des entreprises qui souhaitent innover sont un plus.



Comment promouvoir et commercialiser de nouveaux produits en bois local ?

→ *Les connaissances et les améliorations techniques du bois, ainsi que des processus de fabrication, ont considérablement fait évoluer les gammes de produits aujourd'hui proposées sur le marché.*

Une communication ciblée des **consommateurs** doit non seulement permettre de casser les stéréotypes existants, mais aussi de promouvoir un acte d'achat éthique et cohérent par l'indication de la provenance, du lieu de transformation, des certifications ou labels déposés, prix décernés (construction bois)...

Il convient également de s'appuyer sur les **nouvelles techniques de communication** via les réseaux sociaux, les magasins collectifs de commerçants associés, ainsi que les plateformes d'artisans indépendants, permettant ainsi de promouvoir et de commercialiser de nouveaux produits non standardisés.

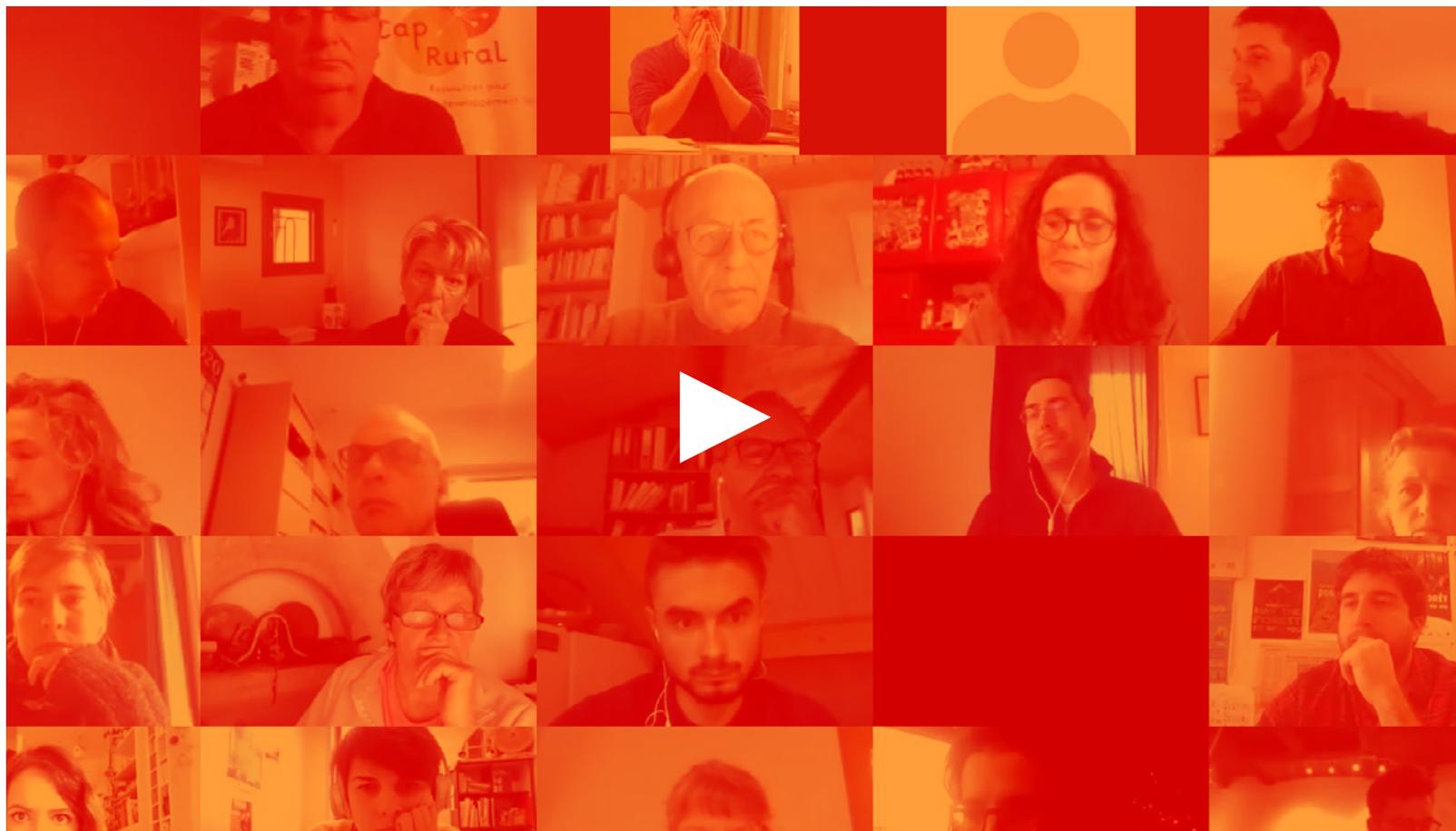
Enfin, il est important de noter que les espoirs suscités par cette ressource locale, souvent abondante sur les territoires de

la région Auvergne-Rhône-Alpes, requièrent avant tout de s'assurer de la capacité du territoire à satisfaire une demande en pleine croissance, ceci avec des modes d'exploitation durable des forêts, et dépend de la volonté de l'ensemble des acteurs d'un territoire.



Retour en images du séminaire du 15 décembre 2020

Vous n'avez pas pu assister à la
journée du 15 décembre 2020 ?
Vous trouverez ci-dessous une
sélection des ateliers et plénières



Contacts des membres du groupe de travail



Territoire forestier	E-mail	Nom	Structure porteuse
Massif du Bugey	cftbugey@hautbugey-agglomeration.fr	Céline Ragoucy	Haut Bugey Agglo
Chambaran	cft.chambaran@bievre-isere.com	Anne-Cécile Bailly	Bièvre Isère Communauté
Massif des Bauges	p.paccard@parcdesbauges.com	Pierre Paccard	PNR des Bauges
Livradois-Forez	m.malard@parc-livradois-forez.org	Morgane Malard	PNR Livradois-Forez
Bassin de Montélimar (Montélimar Agglo + CC Dieulefit-Bourdeaux)	ccpd.harmegnies@orange.fr	Christelle Harmegnies	CC Dieulefit-Bourdeaux
Bas-Dauphiné et Bonnevaux	Amandine.prevost@bievre-isere.com	Amandine Prévost	Bièvre Isère Communauté
Agglomération Bourg-en-Bresse	sebastien.pollet@ca3b.fr	Sébastien Pollet	Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse
Massif de Chartreuse	fabien.bourhis@parc-chartreuse.net	Fabien Bourhis	PNR de Chartreuse
Massif du Beaujolais	k.bazile@fibois69.org	Kévin Bazile	Pays du Beaujolais
Plateau de La Chaise-Dieu, massif du Velay	maxime.estrade@lepuyenvelay.fr	Maxime Estrade	Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Coordination du groupe de travail

Patrick Grimault, Cap Rural
reseaux.emergence@caprural.org

Annuaire des structures ressources

	Structure	Téléphone	E-mail	Site Internet	
Organismes filière forêt-bois	Fibois AURA	04 78 37 09 66 04 73 16 59 79	contact@fibois-aura.org contact.clermont@fibois-aura.org	www.fibois-aura.org	
	Fibois 01	09 62 08 83 41	v.chevallon@fibois01.org	www.fibois01.org	
	Fibois 07-26	04 75 25 97 05	contact@fibois.com	www.fibois.com/accueil.html	
	Fibois 38	04 76 47 10 12	contact@fibois38.org	www.fibois38.org/accueil	
	Fibois 42	04 77 49 25 60	contact@fibois42.org	www.fibois42.org	
	Fibois 69	04 74 67 21 93	contact@fibois69.org	www.fibois69.org	
	Pôle Excellence Bois	04 50 23 93 03	f.meneroud@poleexcellencebois.fr	www.poleexcellencebois.fr	
	Communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes	04 79 60 49 05	auvergnernhonealpes@communesforestieres.org	www.communesforestieres-aura.org	
	Communes forestières 15	04 71 20 04 42	cantal@communesforestieres.org	www.cofor15.com	
	Communes forestières 38	04 76 17 22 65	isere@communesforestieres.org	www.cofor38.fr	
	Communes forestières 63	04 73 83 64 67	puydedome@communesforestieres.org	territoiresforestiers-puydedome.blogspot.com	
	AOC Bois de Chartreuse	04 76 88 75 20	cibc@boisdechartreuse.fr	bois-de-chartreuse.fr	
	AOC Bois du Jura		03 81 51 97 93	aferrat@fibois-bfc.fr	www.fibois-bfc.fr/action/aoc-bois-du-jura
			03 81 51 97 97	info@aocboisdujura.fr	aocboisdujura.org/home.html
	Bois des territoires du Massif central	06 16 82 47 88	clement.blasco@boisterritoiresmassifcentral.org	www.boisterritoiresmassifcentral.org	
	Bois des Alpes	04 79 96 14 67	bda@boisdesalpes.net	www.boisdesalpes.net	
	Bois Qualité Savoie	04 50 10 33 70	info@bois-qualite-savoie.com	www.bois-qualite-savoie.com	
	Comité national pour le développement du bois			cndb.org	
	Pôle de compétitivité Xylofutur	07 67 46 72 40	aurelie.jarrin@xylofutur.fr	xylofutur.fr	
	Institut technologique FCBA			www.fcba.fr	
Espaces Info Énergie Auvergne-Rhône-Alpes	SOLIHA 15	04 71 48 88 14	eie15@solihha.fr	www.cantal.auvergnernhonealpes.solihha.fr	
	ADIL 26	04 75 79 04 47	pieadil26@dromenet.org	www.pie.dromenet.org	
	CEDER (26)	04 75 26 22 53	ceder@ceder-provence.org	www.ceder-provence.org	
	Info Énergie de l'Isère	04 76 14 00 10	infos@infoenergie38.org	www.infoenergie38.org	
	CAUE de Haute-Loire	04 71 07 41 78	contacteie@caue43.fr	www.caue43.fr	
	ADIL 63	04 73 42 30 75	contact@adil63.org	www.adil63.org	
	Info Énergie du Rhône	04 37 48 25 90	contact@infoenergie69-grandlyon.org	www.infoenergie69-grandlyon.org	
	ASDER (73 & 74)		04 79 85 88 50	info@asder.asso.fr	www.asder.asso.fr
04 58 57 01 70					
Agences locales des énergies et du climat	ALEC 01	04 74 45 16 46	info@alec01.fr	www.alec01.fr	
	ALEC 07	04 75 35 87 34	info@alec07.org	www.alec07.org	
	ALEC Grande Région Grenobloise	04 76 00 19 09	infos@alec-grenoble.org	www.alec-grenoble.org	
	ALEC 42	04 77 42 65 10	alec42@alec42.org	www.alec42.org	
	Aduhme (63)	04 73 42 30 90	contact@aduhme.org	www.aduhme.org	
	ALEC de la Métropole de Lyon	04 37 48 25 90		www.alec-lyon.org	
	ALTE 69	04 37 47 96 08	contact@alte69.org	www.alte69.org/fr	

Liste des sigles et abréviations

AOC	Appellation d'origine contrôlée
AURA	Auvergne-Rhône-Alpes
AURA 2E	Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement
CAUE	Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement
CC	Communauté de communes
CCTP	Cahier des clauses techniques particulières
CD 26	Conseil départemental Drôme
CFT	Charte forestière de territoire
CRPF	Centre régional de la propriété forestière
ETF	Entreprise de travaux forestiers
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
FEADER	Fonds européen agricole pour le développement rural
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
INRIA	Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique
ONF	Office national des forêts
PAT	Plan d'approvisionnement territorial
PCAET	Plan climat-air-énergie territorial
PETR	Pôle d'équilibre territorial et rural
PLUI	Plan local d'urbanisme intercommunal
PNR	Parc naturel régional
PRFB	Programme régional de la forêt et du bois
RE 2020	Réglementation environnementale 2020
TEPOS	Territoire à énergie positive





Ressources pour
le développement local

Février 2021

Infographiste : Colin Martinez

Illustrations (réalisées au cours du séminaire du 15 décembre
2020) : Jacques Sardat alias Cled'12

Correcteur : Didier Nourry

Contact : Patrick Grimault, Cap Rural,
reseaux.emergence@caprural.org, 06 12 06 74 23



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'Europe investit dans les zones rurales

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

